

Préposé à l'entretien ménager

Responsabilités générales :

Le préposé à l'entretien ménager et au nettoyage s'assure que le chalet et ses alentours soit propre et bien entretenu.

Responsabilités spécifiques :

- ✓ Ramasser et laver les cabarets sur les tables;
- ✓ Laver les tables et jeter les déchets;
- ✓ Vider les poubelles et autres contenants prévus pour les rebuts;
- ✓ Laver les fenêtres, les cloisons intérieures et les plafonds;
- ✓ Balayer et essuyer les escaliers, les endroits passant, le plancher;
- ✓ Enlever la neige et la glace sur les trottoirs et sur la galerie;
- ✓ Ramasser les déchets autant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- ✓ Nettoyer et désinfecter les salles de bain et leurs accessoires;
- ✓ Veiller à ce que des mesures de sécurité soient en vigueur dans l'établissement;
- ✓ Aider, au besoin, les préposé à la restauration dans leur travail;
- ✓ De plus, sur demande, effectuer toute autre tâche connexe pouvant relever de cet emploi;
- ✓ Peut également être appelé, pour le bon fonctionnement de l'entreprise, à modifier temporairement ou sur une base régulière les tâches du poste pour des raisons telles qu'une restructuration, changement des groupes de travail, etc.¹

¹ Tous droits réservés. 2004 - La Pente des Pays d'en Haut (1985) Inc. Piedmont, QC